



mardi 31 janvier 2017

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CLUB MONTEIGNET SUR L'ANDELOT SPORTS CANINS DIT LES DINGOS DU 29 JANVIER 2017

**Destinataires :** M. le Maire de Monteignet sur l'Andelot, les adhérents de l'association

La réunion a eu lieu à la salle polyvalente de Monteignet sur l'Andelot à 10h00.

**Présents :** M. le Maire de Monteignet sur l'Andelot, AUGÉ Jean-Louis, BONHOUR Anne, CHENARD Gilles, CHENARD Liliane, CONDAT David, CONDAT Myriam, DUVERNEY Anne, DUVERNEY Laurent, FORESTIER Alexandra, LAPENDRY Claire, LASSEUR Laurence, LEFAURE Pascale, NECTOUX Gaël, POUZAT Cédric, SCHMITT Nathalie, SIPOS Gaëlle, SOLANAS Ramon, VIALLET Alexia

**Excusé :** CABBEKE Michel, mairie de Monteignet sur l'Andelot.

Les points suivants sont donc mis à l'ordre du jour :

- Bilan 2016 : financier et activités
- Budget prévisionnel 2017 :
  - Achats : barnum, petite balançoire, Ecole du chiot...
  - Autres
- Activités du club :
  - Education : il est envisagé de n'accepter de nouvel adhérent qu'à l'Ecole du chiot.
  - Fly-ball et Cani-cross : pouvons-nous maintenir actuellement ces activités compte-tenu des dispositions des moniteurs ?
- Horaires des cours – en particulier « Agility loisirs ».
- Ressenti général des moniteurs, des adhérents, de la municipalité.
- Prévision d'une journée « travaux » et une journée « rangement du local »
- Concours du 14 mai 2017 – en particulier :
  - Organisation
  - Informatique
  - Restauration (camion pizzas)
  - Récompenses
- Organisation d'un CAESC et/ou d'un Pass-Agility ?
- Relance du partenariat Royal Canin ?
- Questions diverses



## BILANS FINANCIERS

### Bilan 2016

Pour l'année 2016, le montant des recettes constituées pour l'essentiel des adhésions, s'élève à 8389,71€ €, celui des dépenses à 6765,95 €. Les comptes du club affichent donc un solde positif de 1623,76 €.

Les achats de matériel pour les sections Agility et Ecole du chiot (2055,91 €) ainsi que les dépenses inhérentes au fonctionnement du club (1650,25 €) représentent le gros de notre poste « dépenses ».

Le bilan financier du concours s'est soldé par un déficit de 136,89 € ; le MEC 1 organisé sur un week-end a dégagé un solde positif de 700,54 €.

Sur la question du taux de notre prêt auprès du Crédit Agricole, nous avons indiqué qu'il n'y avait pas eu de renégociation de ce dernier.

Concernant le choix de l'assurance : la Smacl, Liliane Chenard informe qu'elle a été contractée au moment de notre demande de prêt au Crédit Agricole.

### Prévisions du budget 2017

- Il est difficile d'estimer le nombre de nouvelles adhésions et de renouvellements ; nous prévoyons cependant 20 renouvellements et 10 nouvelles adhésions pour 2017.
- Concernant le concours :
  - o Pour les récompenses, il n'y aura pas de coupes mais l'achat de trophées et médailles.
  - o Sauf amélioration des recettes du bar ou un éventuel sponsoring, le budget sera légèrement déficitaire.
- Les frais de fonctionnement du club sont revus à la baisse puisque le prêt auprès du Crédit Agricole prendra fin en juillet 2017.
- Achats futurs de matériel pour les activités sportives :
  - o Pas de dépenses majeures prévues pour l'Agility si ce n'est quelques dépenses d'entretien
  - o Ecole du chiot : achat d'un pont de singe et une balançoire pour la somme de 960 € que nous pourrions obtenir pour 700 € d'occasion.
  - o L'achat d'un barnum à utiliser sur la dalle construite par la Mairie à côté des locaux serait souhaitable.
  - o A cette occasion Monsieur le Maire nous informe que la commune de Monteignet dispose depuis peu de 3 barnums de 4,5 X 3 m qu'elle met à la disposition des différentes associations. Nous pourrions donc les utiliser en fonction de leurs disponibilités.

L'Assemblée vote l'approbation des comptes.



## **ACTIVITES DU CLUB**

### **Cani-cross**

L'activité continue le lundi après-midi. Les adhérents intéressés pourront contacter Nathalie Schmitt par mail comme indiqué sur notre site.

### **Fly-ball**

Liliane Jacquot ne renouvellera pas, pour raisons personnelles, la prise en charge de cette activité. Elle ne sera donc pas assurée en 2017, sauf si un adhérent envisageait une formation pour pouvoir la remplacer.

### **Education**

Nous constatons une demande importante d'inscriptions de chiens adultes à nos cours, ces derniers présentant souvent des problèmes de comportement.

Nous rappelons que la vocation de notre club n'est surtout pas de se substituer à des professionnels qui sont plus à même de résoudre les problèmes comportementaux canins. Les cours d'éducation de notre club ont pour but de développer une relation confiante et harmonieuse entre le chien et son maître, et donc de donner les clés d'une éducation positive ainsi que les règles de base à une bonne éducation canine.

Dans cette optique, et afin d'éviter au maximum des problèmes d'agressivité au sein de nos cours, qui pourraient perturber les autres chiens et nuire au bien-être de la relation « maître/chien » que nous essayons d'instaurer, seuls les chiots seront acceptés pour de nouvelles inscriptions. Nous pourrions, au cas par cas, étudier les situations particulières de chiens adultes, notamment celles des habitants de Monteignet.

Bien entendu, tout chiot ayant débuté à l'Ecole du chiot, sera admis ultérieurement dans la section éducation « Adultes ». Une personne désireuse de pratiquer une de nos activités avec un chien adulte devra assister à 1 ou 2 cours d'éducation en vue d'obtenir l'approbation du moniteur pour la pratique de cette activité.

### **HORAIRES DES COURS**

Pour l'Agility « débutants/loisir » du samedi, le créneau horaire sera le suivant : 13 h 30 à 15 h 00 au lieu de 13 h 30 à 14 h 30 actuellement. La section Agility « confirmés » prendra place ensuite à 15 h 00.

Le but de l'Agility dispensée aux débutants est de permettre à ceux qui le souhaitent de pouvoir s'orienter vers la compétition. Alexandra Forestier, monitrice Agility, rappelle qu'elle souhaite développer l'envie et le jeu dans la pratique de cette discipline avant tout et que la compétition n'est pas une fin en soi.



## RESSENTI GENERAL

Anne Duverney, monitrice éducation, précise qu'elle apprécie l'ambiance sympathique du club et qu'un « noyau dur » d'adhérents assidus tend à favoriser cette belle atmosphère détendue et conviviale.

Laurence Lasseur regrette que les chiots, une fois passés dans la section « adultes », ne puissent plus être lâchés comme on le fait à l'Ecole du chiot. La présence de chiens « difficiles » nous oblige à garder les chiens en laisse. Nous allons essayer, à certains moments, d'organiser de laisser les chiens libres, par affinités.

Anne Bonhour remercie le club de laisser des enfants pratiquer l'éducation ou une activité avec leur chien.

### Questions à Monsieur le Maire

- Pouvons-nous agrandir de quelques mètres en largeur, le terrain actuellement utilisé pour le Fly-ball ? Monsieur le Maire n'y est pas défavorable mais une visite sur le terrain s'impose.

- Pouvons-nous matérialiser sur le terrain de football, une zone pour la pratique de l'Agility, de 30 X 40 m, afin de pouvoir travailler cette discipline à différents niveaux ? Monsieur le Maire posera la question au conseil municipal.

- Pourriez-vous nous fournir le tracé des chemins d'exploitation autour de la commune afin que nous puissions les emprunter ? Monsieur le Maire précise que la journée « randonnée » organisée par le Comité des fêtes permettrait leur découverte, dans l'attente de documents prévus en 2018.

- Accord de Monsieur le Maire pour la pose d'un logo du club sur le local.

## JOURNEE TRAVAUX

Nous prévoyons une journée de travaux pour entretenir nos installations :

- Remise en état des obstacles en vue du concours (peinture, petites réparations...)
- Contenir les herbes contre la haie
- Rangement du local qui se fera en concertation avec la municipalité et le comité des fêtes.
- Confection d'un podium pour une remise des récompenses plus agréable (qui ?)

La date sera fixée ultérieurement.



mardi 31 janvier 2017

## **CONCOURS 2017**

Le concours aura lieu le 14 mai 2017.

### **Organisation**

Nous organiserons une réunion préparatoire avant le 5 mai afin de définir les différents postes.

### **Récompenses**

Le format des concours est modifié depuis cette année. 3 parcours avec 92 participants seniors et 8 juniors. Chiens LOF et non LOF participent ensemble aux épreuves.

Il est décidé de récompenser les 3 premiers de chaque course et les 3 premiers du cumul de 3 courses. Ainsi 72 récompenses seront achetées :

- 9 trophées pour le cumul des 3 courses
- 63 médailles (or, argent, bronze) avec logo des Dingos et ruban

Le coût de ces achats sera d'environ 220 €. Les jeunes seront récompensés par des bons d'achat Décathlon.

### **Informatique**

Laurent Duverney, assisté de Myriam Condat, s'occupera de la partie informatique.

### **Restauration**

Au bar, nous demanderons à Maryse, Claire et Alexandra d'officier.

Pour la restauration, nous ferons venir un camion pizzas, Food-truck ou camion burger (Charmes du Burger) sur le site pour la restauration sur place. Monsieur le Maire doit voir s'il faut une autorisation.

### **Animations**

Nous demanderons la présence de Justine Gautier, ostéopathe équin et canin et proposerons à Caroline Mailly-Friederich, physio-massothérapeute équin et canin, de venir parler de son métier. Monsieur le Maire évoque la possibilité d'inviter un fabricant de croquettes qui se situe à côté de Monteignet (Auvergne Croquettes).



## ORGANISATION D'UN CAESC ET/OU D'UN PASS-AGILITY

Dans le principe, nous envisageons d'organiser dans l'année un CAESC et un Pass-Agility sur la même journée, le CAESC pouvant avoir lieu le matin et le Pass-Agility l'après-midi.

Le Pass-Agility nécessitant la présence d'une personne qualifiée d'un autre club, nous devons compter avec ses disponibilités ; les dates restent donc à définir.

## PARTENARIAT ROYAL CANIN

Nous sommes relancés pour un nouveau partenariat avec Royal Canin qui se propose d'organiser une soirée formation sur le thème de la nutrition pour les membres du club. Nous lui avons proposé d'intervenir pendant notre concours mais ils ne peuvent être présents le week-end.

Nous sommes obligés de mettre ce partenariat en sourdine car les commandes au sein du club sont trop peu nombreuses.

## QUESTIONS DIVERSES

- En septembre 2017, notre club aura 3 ans. Le bureau ainsi que le comité devront être renouvelés. La prochaine assemblée générale devra donc procéder à ces renouvellements.
- Madame Jacqueline Vasserot (juge d'Agility) organise des concours sur des terrains gérés par les clubs qui l'acceptent afin de financer l'association « Solidarité Agility ». Cette association a pour but de venir en aide aux agilitistes et à leurs chiens gravement blessés ou malades. Elle ne perçoit aucune rémunération et reverse tous les bénéfices du concours à l'association. Les frais d'inscription d'un minimum de 13 €, sont libres et au bon vouloir de chaque participant.  
La question d'organiser un second concours de ce type en 2018 est donc à l'étude, sachant que cette initiative demande au club et à ses membres de s'investir.  
Monsieur le Maire en accepte le principe à condition de bien en fixer les dates.
- Liliane Chenard nous informe d'une réunion de la CREAC à Riom le 24 février prochain à 20h30 à laquelle il serait souhaitable d'assister.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Comité des fêtes de Monteignet organise le 19 mars prochain une journée « Randonnée » sur les chemins d'exploitation de la commune. Cette journée sera suivie d'un repas. Les membres du club souhaitant y participer y seront les bienvenus.
- Concernant la question de la distance autorisée entre 2 clubs canins, il a été répondu que pour le moment aucune modification n'avait été apportée et que cette distance restait de 3 km.

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire à 12 h 25, suivie d'une réunion du comité qui a entériné la composition actuelle du bureau et adopté les propositions et décisions de l'AGO.

-----